



Demande de remboursement du pret a taux zéro

Par **jenyetjerome**, le **11/12/2009** à **23:40**

Bonjour,rrnrnNous avons fait un prêt pour acheter une maison. Nous sommes donc passés par un courtier qui a démarché plusieurs banques. Nous avons fait affaire avec Le Crédit Lyonnais. Nous avons donc eu droit à un prêt a taux zéro. rnrnMais aujourd'hui, LCL nous réclame 4005 euros puisque le revenu fiscal de référence déclaré est différent de celui noté sur nos avis d'imposition. Le courtier avait pourtant toutes les données pour le calculer correctement et on nous demande de régler cette somme avant le 04 janvier 2010.rnrnPourriez vous nous aider svp ? rnrnMerci de votre compréhension, cordialement.